# BLIC Bureau de Liaison des Industries Cinématographiques

Association des Producteurs Indépendants Fédération des Industries du Cinéma, et de l'Audiovisuel et du Multimédia Fédération Nationale des Cinémas Français Fédération Nationale des Distributeurs de Films Syndicat de l'Edition Vidéo Numérique

74 avenue Kléber - 75016 PARIS

## BLOC Bureau de Liaison des Organisations du Cinéma

Association des Producteurs de Cinéma
Distributeurs Indépendants Réunis Européens
Groupement National des Cinémas de Recherche
Guilde Française des Scénaristes
Syndicat des Distributeurs Indépendants
Syndicats Français des Artistes Interprètes
Syndicat Français des Agents Artistiques et Littéraires de
l'Audiovisuel et du Spectacle Vivant Dramatique
Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs
Syndicat des Professionnels des Industries de
l'Audiovisuel et du Cinéma
Syndicat des Producteurs de Films d'Animation
Syndicat des Producteurs Indépendants
Société des Réalisateurs de Films
Union de l'Edition Vidéographique Indépendante

37 rue Etienne Marcel - 75001 PARIS

## L'ARP Société Civile des Auteurs Réalisateurs Producteurs

7 avenue de Clichy - 75017 PARIS

## UPF Union des Producteurs de Films

9 rue d'Artois - 75008 PARIS

Madame Fleur PELLERIN

Ministre de la Culture et de la Communication

3 rue de Valois

75001 PARIS

Paris, le 22 septembre 2014

#### Madame la Ministre,

Nous nous félicitons de l'intérêt que porte le Premier Ministre au problème du piratage massif des œuvres et de son souhait que les Pouvoirs Publics intensifient la lutte contre ce fléau.

Nous aurons, nous l'espérons, l'occasion dans la période à venir, de nous entretenir avec vous sur cet objectif partagé et les moyens à mettre en œuvre pour endiguer le phénomène.

Mais dès à présent, nous souhaitons attirer votre attention sur la façon dont l'Hadopi exerce aujourd'hui sa mission.

Nous n'ignorons pas que la loi a donné à l'Hadopi une mission d'encouragement au développement de l'offre légale et d'observation de l'utilisation licite et illicite des œuvres.

Ce ne sont pas les travaux confiés par l'Hadopi à des chercheurs qui sont en cause, mais sa politique de communication par la voix de son Secrétaire général (encore récemment : Libération du 8 août 2014, Libération du 4 septembre 2014 etc.). Il met en effet en avant, à toute occasion, exclusivement les idées les plus contraires à la défense de la propriété intellectuelle et artistique, et ce, dans les seuls médias qui sont hostiles à celle-ci, en semblant donc choisir pour seuls interlocuteurs ses adversaires.

Cette communication biaisée et incessante diffuse dans le public l'idée qu'il n'y a pas lieu de s'opposer au piratage (que le Secrétaire général de l'Hadopi appelle désormais « partage », terme positif qui fait même penser qu'il s'agit d'une pratique à promouvoir) et met en accusation non pas les contrefacteurs mais les ayants droit, présentés comme coupables d'une prétendue insuffisance de l'offre légale.

Nous pouvons comprendre que l'adoption de mesures législatives nouvelles en matière de lutte contre le piratage sur Internet, avec la pédagogie qu'elles appellent, puisse impliquer des précautions et des délais.

Mais nous n'admettons pas de voir une autorité administrative agir à l'encontre de la mission pour laquelle elle a été créée, mettre les Pouvoirs Publics – qui par ailleurs répriment vigoureusement et sans réticence la contrefaçon, notamment des marques de luxe – en pleine contradiction avec eux-mêmes. Nous ne pouvons accepter que l'on s'attache ainsi à mettre en cause un droit, la propriété, que la Constitution française reconnaît comme « sacré » et qui ne l'est pas moins lorsqu'il porte sur des droits intellectuels et artistiques, et que l'on mette par là-même en accusation ses détenteurs et les professionnels du cinéma, qui sont pourtant les premières victimes du piratage en ligne et de l'insuffisante efficacité de l'Hadopi pour le réduire.

Nos protestations auprès de l'Hadopi sont restées sans effet. Nous sommes sûrs que vous avez les moyens de la sensibiliser, mieux que nous n'avons pu le faire, sur la nécessité de mieux maîtriser sa communication.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, avec nos remerciements, à l'assurance de notre haute considération.

Marc LACAN
Président du BLIC

Malik CHIBANE Co-Président du BLOC Gilles SACUTO
Co-Président du BLOC

Michel HAZANAVICIUS Co-Président de L'ARP

J. and off comme.

Dante DESARTHE Co-Président de L'ARP Alain TERZIAN
Président de l'UPF